

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 181/6L l'Assemblée Territoriale en date du 21 avril 1965.

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1965

Date de publication

21 avril 1965

Date du numéro

1 juin 1965

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 628 du 27 avril 1965, la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale à accordé à Mme Amoun Mohamed Hassan la concession provisoire d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 27:50 m2 environ, sise à Djibouti, quartier 1, avenue 8, au prix de 100 francs le mètre carré.